

REPUBLIQUE ISLAMIQUE DE MAURITANIE
MINISTRE DES AFFAIRES ECONOMIQUES ET DU DEVELOPPEMENT
OFFICE NATIONAL DE LA STATISTIQUE

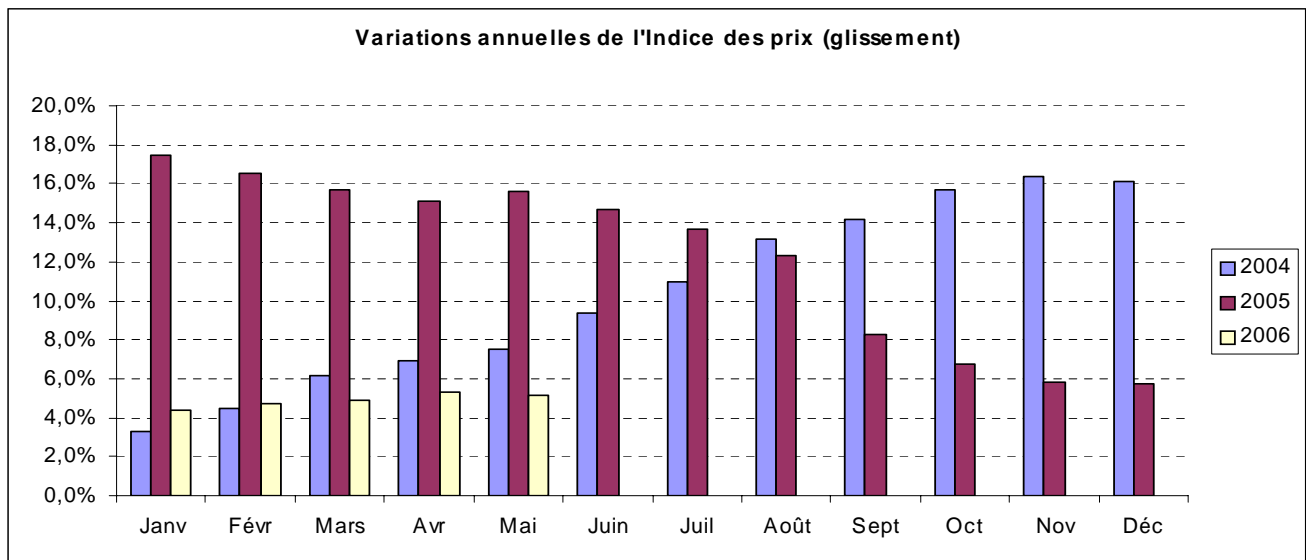
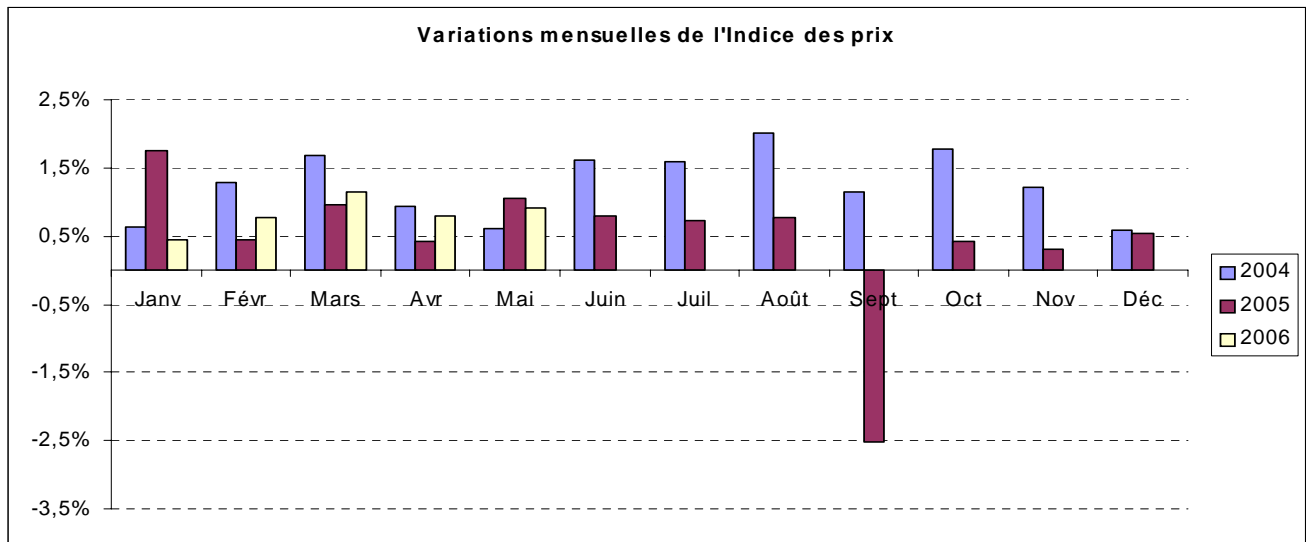
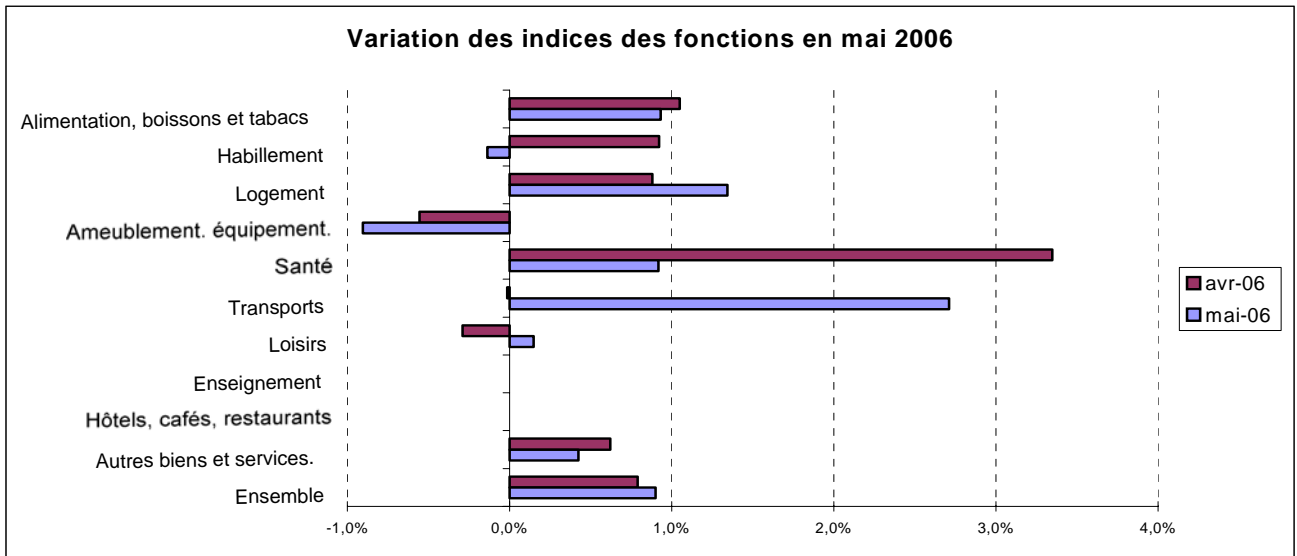
**INDICE HARMONISE
DES PRIX A LA CONSOMMATION
(I.H.P.C.)
NOUAKCHOTT – Mai 2006**

AVERTISSEMENT

L'Office National de la Statistique a le plaisir de mettre à la disposition des utilisateurs l'Indice Harmonisé des Prix à la Consommation (IHPC). Cet indice est harmonisé car le même instrument de suivi de l'évolution des prix a été mis en place dans les Etats membres d'AFRISTAT (Observatoire Economique et Statistique d'Afrique Subsaharienne). L'IHPC a pour population de référence l'ensemble des ménages de l'agglomération de Nouakchott. Le panier de la ménagère comprend 361 variétés suivies dans 465 points d'observation. 3356 relevés de prix sont effectués chaque mois par les enquêteurs de l'Office National de la Statistique. La période de base de l'IHPC est avril 2002 – mars 2003 et les pondérations de l'indice proviennent d'une enquête sur les dépenses réalisées en 2002 auprès de plus de 1000 ménages. **L'indice est publié au plus tard le 10 de chaque mois.**

Code	Fonctions ❖ dont sous-groupes	Pondérations	Indices pour les mois de					Variation en % sur		
			Mai 05	Févr. 06	Mars 06	Avril 06	Mai 06	1 mois	3 mois	12 mois
	INDICE GLOBAL	10 000	128,1	130,9	132,4	133,5	134,7	0,9	2,9	5,1
01	Produits alimentaires, boissons et tabac	5438	134,8	134,4	136,2	137,7	139,0	0,9	3,4	3,1
01101	❖ Pain et céréales	1456	141,4	143,1	142,2	143,1	143,8	0,5	0,5	1,7
01102	❖ Viande	1300	154,6	131,3	132,6	133,4	134,0	0,4	2,1	-13,3
01103	❖ Poissons	443	160,1	177,0	192,2	196,0	200,8	2,4	13,4	25,4
01104	❖ Lait, fromage et oeufs	526	127,3	132,4	133,4	133,3	139,5	4,6	5,3	9,6
01105	❖ Huiles et graisses	358	128,8	131,4	133,3	133,6	133,8	0,1	1,8	3,8
01107	❖ Légumes autres que pommes de terre et tubercules	438	83,7	103,8	103,1	100,5	98,7	-1,8	-4,9	18,0
01201	❖ Café, thé et autres végétaux pour tisanes	342	119,4	121,3	121,6	120,0	119,6	-0,3	-1,4	0,2
02	Articles d'habillement et articles chaussants	588	125,7	136,4	137,4	138,7	138,5	-0,1	1,5	10,2
03	Logement, eau, électricité, gaz	1368	125,1	129,8	130,2	131,3	133,1	1,3	2,5	6,4
04	Ameublement, équipement ménager	628	143,0	149,1	150,9	150,1	148,7	-0,9	-0,2	4,0
05	Santé	148	128,6	137,1	138,9	143,5	144,9	0,9	5,7	12,7
06	Transports	1030	108,2	112,3	114,8	114,8	117,9	2,7	5,0	9,0
07	Loisirs, spectacles et culture	158	112,0	112,2	111,4	111,1	111,3	0,1	-0,8	-0,6
08	Enseignement	61	105,1	108,0	109,5	109,5	109,5	0,0	1,4	4,2
09	Hôtels, cafés, restaurants	176	124,2	136,1	136,1	136,1	136,1	0,0	0,0	9,6
10	Autres biens et services	405	91,3	105,4	105,7	106,3	106,8	0,4	1,3	17,0

Mois	Mai 05	Juin 05	Juil. 05	Août 05	Sept 05	Oct. 05	Nov. 05	Déc. 05	Jan. 06	Fév. 06	Mars 06	Avr. 06	Mai 06
Indice (Base 100 : avr. 02–mars 03)	128,1	129,1	130,0	131,1	127,8	128,3	128,7	129,4	129,9	130,9	132,4	133,5	134,7



INDICE HARMONISE DES PRIX A LA CONSOMMATION (IHPC) A NOUAKCHOTT
(Base 100 = Avril 2002 – Mars 2003)

Mois de mai 2006

Au terme du mois de mai 2006, l'indice harmonisé des prix à la consommation des ménages a enregistré une hausse de 0,9% par rapport au mois précédant. En rythme annuel, calculé sur la base de la variation de l'indice mensuel moyen sur les 12 derniers mois, le taux d'inflation est de 7,5%.

En terme de glissement annuel, l'indice général a enregistré une augmentation de 5,1% (contre 15,6% en mai 2005). La variation de mai conduit ainsi une hausse de 2,9% au cours du dernier trimestre.

L'augmentation des prix constatée pour ce mois est le fruit des résultats des variations positives affichées par certaines fonctions. Il s'agit principalement des « produits alimentaires, boissons et tabacs » (+0,9%), « logement, eau, électricité, gaz » (+1,3%) et « transports » (+2,7%).

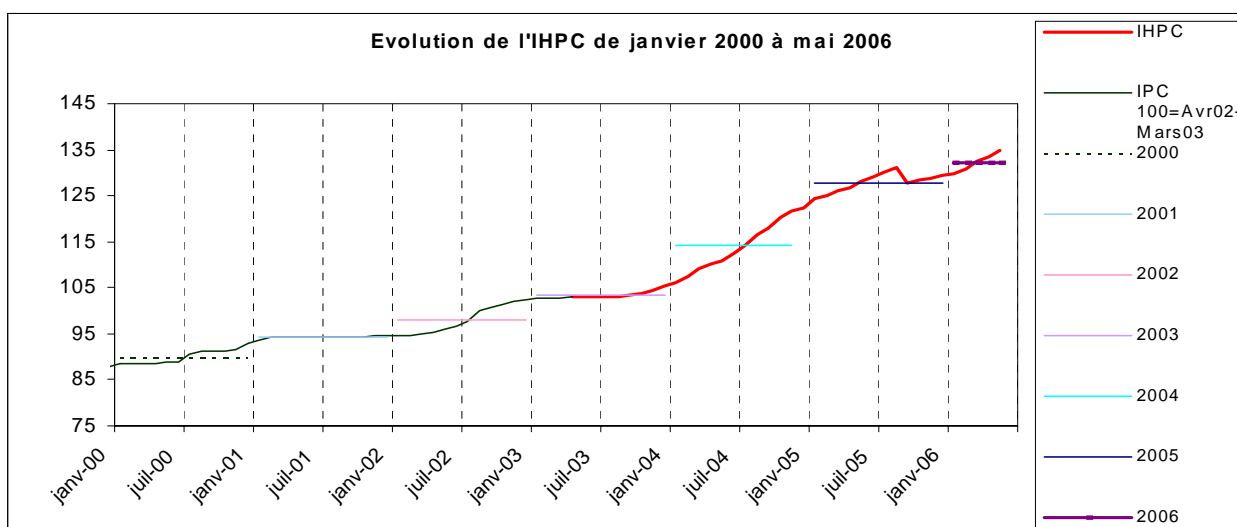
Au niveau de l'alimentation, la variation est due à la hausse des prix des sous-groupes, « pain et céréales » (+0,5), « viande » (+0,4%), « poisson » (+2,4%) et « lait, fromage et œufs » (+4,6%). Par contre, d'autres sous-groupes ont contribué à l'amortissement de la hausse de la fonction « alimentation » avec des baisses des prix. C'est le cas de « café cacao et autres végétaux pour tisane » (-0,3%) et « légumes autres que pommes de terre et tubercules » (-1,8%).

Pour le transport la variation tire ses origine de l'augmentation des prix au niveau du sous-groupe « carburants et lubrifiants » (+15,2%), notamment l'essence et le gas-oil dont les prix à la pompe sont passés respectivement de 250,2 UM à 302,8 et 217,7 à 247 UM entre avril et mai 2006.

Notons enfin que sur les douze derniers mois le sous-groupe « poisson » réalise toujours la plus forte variation de prix (+25,4%).

Variation annuelle (Moyenne 12 mois) du taux d'inflation (en %)

MOIS	Mai 05	Jun 05	Juil. 05	Août 05	Sept. 05	Oct. 05	Nov. 05	Déc. 05	Jan. 06	Fév. 06	Mars 06	Avr. 06	Mai 06
Variation sur 12 mois	14,7	15,1	15,3	15,2	14,7	13,9	13,0	12,1	11,0	10,0	9,1	8,3	7,5



Prix moyens de quelques produits essentiels à Nouakchott

Unité : UM / kg

PRODUIT	mai 2005	novembre 2005	décembre 2005	janvier 2006	février 2006	mars 2006	avril 2006	avril 2006
Riz importé en vrac(kg)	185	191	203	204	219	204	209	213
Farine de blé (kg)	128	120	119	120	118	119	120	120
Couscous de blé importé (kg)	270	273	273	235	235	230	230	230
Viande bœuf avec os (kg)	900	850	850	850	859	850	855	850
Viande de chameau (kg)	1000	850	850	850	854	852	866	870
Sardinelle (kg)	296	325	367	355	335	375	389	407
Banane (kg)	325	343	326	284	375	341	307	301
Dattes locales (kg)	367	481	497	483	489	517	572	604
Tomates (kg)	287	314	221	247	239	232	207	215
Oignons (kg)	122	157	181	180	177	189	209	184
Eau (m3)	94	94	94	94	94	94	94	94
Electricité première tranche (kwh)	32	32	32	32	32	32	32	32
Gaz (bouteille de 12 kg)	2300	2200	2200	2225	2250	2250	2250	2250
Gas-oil (litre)	173	189	189	209	209	218	218	247

NOTE METHODOLOGIQUE

L'indice harmonisé des prix à la consommation (IHPC) de la Mauritanie est un indice de type Laspeyres qui couvre la consommation des ménages au sens de la comptabilité nationale. La population de référence est constituée de l'ensemble des ménages résidant dans la ville de Nouakchott.

Le panier de la ménagère comprend **361** variétés qui sont suivies dans **465** points de vente répartis sur l'ensemble de l'agglomération. L'ensemble des types de points de vente sont concernés: marchés, échoppes dans la rue, boutiques, prestataires de services publics et privés, etc. Plus de **3300** relevés de prix sont effectués chaque mois.

L'année de base de l'IHPC est la période avril 2002 – mars 2003 durant laquelle l'ensemble des produits ont été suivis.

Les pondérations de ce nouvel indice proviennent d'une enquête sur les dépenses des ménages réalisée en 2002 auprès de 1008 ménages de la capitale.

Les calculs des indices sont effectués à l'aide d'un logiciel informatique CHAPO (Calcul Harmonisé des Prix par Ordinateur) spécialement élaboré à cet effet.

Le raccordement avec l'indice base 100 en juillet 1985 est possible en utilisant le nouveau coefficient de raccordement 3,0636. Pour un mois donné, il suffit de diviser les anciens indices par ce coefficient pour les rendre comparables dans la nouvelle base.

La méthodologie utilisée est identique dans les autres Etats membres d'AFRISTAT ce qui donne à cet indice un niveau de comparabilité très fort avec ceux de ces pays.

Des compléments méthodologiques sont disponibles au niveau de l'ONS.

Office National de la Statistique, Teveragh-Zeina E-nord Nouakchott. B.P. 240 Nouakchott.

Tél. : (222) 525 30 70 Site : www.ons.mr

Indice Harmonisé des Prix à la Consommation (12 n^{os} / an).

Contacts :

Directeur de Publication : Baba Ould Boumeiss Directeur de Rédaction : Bâ Oumar Kalidou

Rédacteur de Publication : El Houssein Ould Mohamed Lemine

Distribution : Service des Prix.